

**NOTIFICATION DE DECISIONS N°5/2017**  
**COMITE DIRECTEUR**  
**Vendredi 3 et Samedi 4 novembre**

Le Comité directeur adopte

- ✓ le PV du Comité directeur du 30 juin 2017 après prise en compte des remarques formulées ;
- ✓ le calendrier sportif 2018 à la date du jour ;
- ✓ le répertoire de qualification des officiels et de certification des jeunes juges FFA ;
- ✓ les règlements des compétitions nationales estivales 2018 avec quelques amendements selon le cas et les parties spécifiques concernant les :
  - ✓ Championnats de France Espoirs,
  - ✓ Championnats de France Elite (*modalités offertes aux « top athlètes » de ne pas participer aux qualifications ou séries*),
  - ✓ Championnats de France d'Épreuves Combinées Cadets à Espoirs,
  - ✓ Championnats de France d'Épreuves Combinées Seniors,
  - ✓ Critériums des spécialités,
  - ✓ Championnats de France des relais (*sans le relais 8x2x2x8 Minimes*),
  - ✓ Championnats de France du 10 000m, format et épreuves d'animation et d'encadrement,
  - ✓ Championnats de France des clubs (*pour le quota d'officiels par club, pas de jeunes juges, mais maintien de l'obligation d'au moins un juge régional âgé de moins de 30 ans - au moins cadet - ; statut quo sur le nombre d'étrangers & mutés et pour les bonus-malus*),
  - ✓ Interclubs Cadets-Juniors - *maintien de la formule actuelle*-,
  - ✓ Pointes d'Or (*après prise en compte de quelques adaptations*),

ainsi que les compétitions suivantes :

- ✓ Equip'athlé Cadets,
- ✓ Equip'athlé Minimes (*après prise en compte de quelques adaptations*),
- ✓ Coupe de France des Ligues Minimes (*avec deux athlètes par épreuve, par sexe, comptant pour le classement par équipes*).

Le Comité directeur donne pouvoir au Bureau fédéral pour :

- ✓ adopter de nouvelles fiches de qualifications des officiels hors stade ;
- ✓ valider la nouvelle table de cotation FFA – UNSS – UGSEL (B- M –C) ;
- ✓ décider de l'implantation du Décathlon 2018 ;
- ✓ valider le règlement sportif 2017 à 2019.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité,

- ✓ la fusion-absorption de la LNA par la FFA, faisant de la LNA une commission de la FFA ;
- ✓ le projet de professionnalisation et de suivi professionnel des athlètes « Génération 2024 » et des entraîneurs de clubs qui les accompagnent.

Le Comité directeur élit Patricia ZUGER à la présidence de la Commission Nationale de l'Athlétisme Masters.

Le Comité directeur se prononce favorablement pour l'organisation de ses réunions sur deux journées avec début le vendredi en fin d'après-midi.

Patricia ZUGER  
Secrétaire Générale Adjointe FFA